

Image not found or type unknown



Acquisition en vefa et impossibilité de terminer les travaux

Par **lol74**, le **29/08/2012** à **15:28**

Bonjour,

Je fais actuellement construire en VEFA un appartement dans le cadre d'une promotion immobilière comprenant en tout 4 maisons qui sont elles même scindées en 4 appartements chacune.

Date de livraison initiale: 31 décembre 2011. Aucune pénalité de retard prévue au contrat. Les travaux n'avancent plus depuis plusieurs mois et le promoteur est injoignable. Puis je demander la mise à disposition du bien pour finir les travaux moi même? quelle procédure dois je initier? puis je négocier cela directement avec le promoteur si toutefois j'arrive à nouveau à le joindre? Doit on former une association avec les autres copropriétaires pour faciliter notre action?

Merci d'avance pour vos réponses

Bien cordialement

Laurent CUTTAZ